



L'an deux mille dix neuf

Le 18 mars à 19h00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire.

Etaient présents :

M. Jean-Luc BOCH, maire,

MM. FAVRE Anthony, maire de la commune déléguée de Bellentre, RENAUD Daniel, maire de la commune déléguée de La Côte d'Aime, GONTHIER Pierre, maire de la commune déléguée de Valezan
M. MEREL Patrice, 1^{er} adjoint, Mme GROETZINGER Marie-Suzanne, 2^e adjointe, M. BUTHOD GARCON Freddy, 3^e adjoint, Mme GENSAC Véronique, 4^e adjointe, M. POUSSIN Roger, 5^e adjoint, Mme CHARRIERE Christiane, 6^e adjointe, M. HANRARD Bernard, 7^e adjoint, Mme HOEN Martine, 8^e adjointe, M. MONTILLET Gérard, 9^e adjoint, Mme BUTHOD Maryse, 10^e adjointe,
Mmes ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, BRUN Séverine, GIROD GEDDA Isabelle, FERRARI Valérie, LIZEROUX Marion, MARCHAND MAILLET Patricia, MICHELAS Corine, MONTMAYEUR Myriam, conseillères municipales

MM. ALLAMAND René, ANXIONNAZ Didier, BROCHE Richard, CLEYRAT Christian, DANCRE Francis, KOUMANOV Stefan, LUISET René, OUGIER Pierre, OUGIER- SIMONIN Joël, PELLICIER Guy, RICHERMOZ Roland, SERVAJEAN Daniel, conseillers municipaux

Excusés :

Mmes BERTRAND Chantal (pouvoir à GONTHIER Pierre), EMPRIN Sylvie (pouvoir à GIROD GEDDA Isabelle), FAGGIANELLI Evelyne (pouvoir à OUGIER Pierre),

MM. BORNAND Jérémy (pouvoir à MEREL Patrice), BOUZON Charles (pouvoir à LUISET René), OLLINET Alain (pouvoir à SERVAJEAN Daniel), OUGIER Raphaël (pouvoir à ASTIER Fabienne), TRESALLET Anthony (pouvoir à MARCHAND-MAILLET Patricia),

Absents :

MM. ALLAIN Yann, ASTIER Laurent, BLANCHET Jean-Luc, COLLOMB Pascal, GIROND Emmanuel, MORIN Sébastien, SILVESTRE Marcel, TARDY Lionel, USANNAZ Bernard,

Formant la majorité des membres en exercice

M. Freddy BUTHOD-GARCON est élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

Finances / 1. Approbation du compte administratif 2018 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 2. Approbation du compte administratif 2018 - Budget Eau, 3. Approbation du compte administratif 2018 - Budget Assainissement, 4. Approbation du compte administratif 2018 - Budget annexe des parkings, 5. Approbation du compte administratif 2018 - Budget annexe Cinémas, 6. Approbation du compte administratif 2018 - Biens du Revers, 7. Approbation du compte administratif 2018 - Budget annexe Transport Public, 8. Approbation du compte de gestion 2018 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 9. Approbation du compte de gestion 2018 - Budget Eau, 10. Approbation du compte de gestion 2018 - Budget Assainissement, 11. Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe des parkings, 12. Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe Cinémas, 13. Approbation du compte de gestion 2018 - Biens du Revers, 14. Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe Transport Public, 15. Affectation des résultats 2018 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 16. Affectation des résultats 2018- Budget Eau, 17. Affectation des résultats 2018 - Budget Assainissement, 18. Affectation des résultats 2018 - Budget annexe des parkings, 19. Affectation des résultats 2018 - Budget annexe Cinémas, 20. Affectation des résultats 2018 - Biens du Revers, 21. Affectation des résultats 2018 - Budget annexe Transport Public, 22. Approbation des restes à réaliser 2018 - Budget Annexe des Parkings, 23. Vote des taux de contributions directes locales pour 2019, 24.

Vote du Budget Général 2019, 25. Vote du Budget Eau 2019, 26. Vote du Budget Assainissement 2019, 27. Vote du Budget annexe des Parkings pour 2019, 28. Vote du Budget annexe Cinémas 2019, 29. Vote du Budget annexe Biens du Revers 2019, 30. Vote du Budget annexe Régie de Transport 2019, 31. Approbation d'une avance au budget annexe Lotissement de Montchavin, 32. Vote du Budget annexe Lotissement de Montchavin 2019, 33. Demande de révision de l'indemnité au receveur, 34. Attribution d'une subvention à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre et approbation de la convention correspondante, 35. Attribution d'une subvention à l'Union des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Bellecôte et approbation de la convention correspondante, 36. Attribution d'une subvention à l'Union Syndicale des Propriétaires de Belle Plagne et approbation de la convention correspondante, 37. Convention de gestion des salles avec l'office du tourisme de la Grande Plagne et approbation de la subvention

Administration générale : 38. Modifications statutaires du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie, 39. Fin du contentieux – SCI Neige et Soleil

Ressources Humaines : 40. Transformation d'un poste de brigadier-chef principal en un poste de gardien brigadier de police municipale, 41. Autorisation au maire à signer une convention pour l'accueil d'un stagiaire avec l'Université Savoie Mont Blanc 42. Approbation du tableau des emplois

Marchés publics : 43. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 3 Marché « Les bains de Belle Plagne », 44. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 8 Marché « Les bains de Belle Plagne », 45. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 11 Marché « Les bains de Belle Plagne », 46. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 12 Marché « Les bains de Belle Plagne », 47. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 13 Marché « Les bains de Belle Plagne », 48. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 15 Marché « Les bains de Belle Plagne », 49. Autorisation au maire à signer l'avenant n°2 – Lot 18 Marché « Les bains de Belle Plagne », 50. Demande de subventions pour la création d'un skate-park sur la commune déléguée de Macot La Plagne, 51. Demande de subventions pour la création d'un giratoire à l'entrée de la station de Montchavin-La Plagne

Urbanisme : 52. Déclassement du domaine public puis institution de servitude de passage et de tréfonds sur une parcelle communale au profit de la parcelle 093 ZT 526 – Commune déléguée de la Côte d'Aime lieu-dit Pré Berard, 53. Vente des parcelles cadastrées 150 section M n°3019p, 3017 et 2734 à la SAS CBC CORP commune déléguée de Macot à Belle Plagne, 54. Mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 4 du PLU de la commune déléguée de Macot la Plagne, 55. Annule la délibération n°2007-33 portant création de la ZAC de la Fontaine – commune déléguée de Macot La Plagne, 56. Acquisition de la parcelle 305 D n°343 sur la commune déléguée de Valezan

57. Acquisition de la parcelle 093 YE n°397 sur la commune déléguée de la Côte d'Aime Lieu-dit Le Villard

58. Avenant au bail à construction signé avec la SCI GVPL Parcelle 038 section AC 52 et AC 53-commune déléguée de Bellentre, 59. Vente de la parcelle 038 section AC n°252 sur la commune déléguée de Bellentre-les Coches, 60. Vente de la parcelle 038 section AC n°253 sur la commune déléguée de Bellentre-les Coches, 61. Hameau Les Moulins, commune déléguée de La Côte D'Aime : signature servitude de tréfonds relative au passage réseau d'assainissement – Parcelles cadastrées 093 section ZM n° 261-144-148-143-145

Questions diverses

- **Informations au Conseil** : - Souscription d'une ligne de trésorerie à la demande de la trésorière, Liste des MAPA signés par le maire

Monsieur le maire demande l'accord du conseil municipal pour retirer le point suivant à l'ordre du jour :

- DOC 53. Vente des parcelles cadastrées 150 section M n°3019p, 3017 et 2734 à la SAS CBC CORP commune déléguée de Macot à Belle Plagne,

Le conseil municipal approuve la modification à l'ordre du jour.

Approbation du compte administratif 2018 - Budget Général La Plagne Tarentaise

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Général de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 40, contre : 2, Joël Ougier Simonin, Richard Broche)

Approbation du compte administratif 2018 - Budget Eau

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Eau de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 42)

Approbation du compte administratif 2018 - Budget Assainissement

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Assainissement de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 42)

Approbation du compte administratif 2018 - Budget annexe des parkings

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Parking de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 42)

Approbation du compte administratif 2018 - Budget annexe Cinémas

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Cinémas de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 42)

Approbation du compte administratif 2018 - Biens du Revers

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Biens du Revers de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 42)

Approbation du compte administratif 2018 - Budget annexe Transport Public

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2018, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe Transport Public de la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 42, Pour : 40, abstention : 2 Isabelle Girod Gedda, Maryse Buthod)

Monsieur le maire réintègre la séance.

Approbation du compte de gestion 2018 - Budget Général La Plagne Tarentaise

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget Général de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 41, contre : 2 Joël Ougier Simonin, Richard Broche)

Approbation du compte de gestion 2018 – Budget Eau

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget Eau de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 43)

Approbation du compte de gestion 2018 - Budget Assainissement

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget Assainissement de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 43)

Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe Parkings

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget annexe Parking de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 43)

Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe Biens du revers

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget annexe Biens du Revers de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 43)

Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe cinémas

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget annexe cinémas de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 43)

Approbation du compte de gestion 2018 - Budget annexe transport public

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2018 du budget annexe transport public de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur. (Votants : 43, pour : 41, abstention : 2, Isabelle Girod-Gedda, Maryse Buthod)

Affectation des résultats 2018 - Budget La Plagne Tarentaise

Concernant le budget Général, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 43)

Affectation des résultats 2018 - Budget Eau

Concernant le budget Eau, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 43)

Affectation des résultats 2018 - Budget Assainissement

Concernant le budget Assainissement, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 43)

Affectation des résultats 2018 - Budget annexe des Parkings

Concernant le budget annexe des Parkings, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 43)

Affectation des résultats 2018 - Budget annexe Biens du Revers

Concernant le budget annexe Biens du Revers, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 43)

Affectation des résultats 2018 - Budget annexe Cinémas

Concernant le budget annexe cinémas, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 43)

Affectation des résultats 2018 - Budget annexe Transports Publics

Concernant le budget annexe transports publics, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2018 telles qu'elles lui sont présentées. (Votants : 43, pour : 41, abstention : 2 Isabelle Girod Gedda, Maryse Buthod)

Approbation des restes à réaliser 2018 - Budget Annexe des Parkings

Le conseil municipal approuve le montant de 97 577,92 euros « des restes à réaliser » 2018 (travaux non réalisés ou factures n'ont parvenues encore) en dépenses et recettes au budget annexe des parkings. (Votants : 43, pour : 43)

Vote des taux de contributions directes locales pour 2019

Monsieur le maire rappelle les dispositions adoptées par le conseil municipal du 03 octobre 2016, qui, pour faire suite à la création de la commune nouvelle a choisi l'harmonisation sur une durée de 12 ans des taux de La Plagne Tarentaise.

Monsieur le maire propose donc pour 2019 de ne pas augmenter les taux communaux de la Fiscalité Directe Locale, et d'appliquer simplement le dispositif d'harmonisation des quatre taxes directes locales sur une durée de 12 ans. Les taux proposés pour 2018 tiennent compte bien entendu de ces mesures.

Il précise que pendant la période d'harmonisation, les taux applicables sur les communes historiques seront notifiés par la DGFIP chaque année, en fonction des taux votés annuellement, des bases prévisionnelles contemporaines, et conformément au schéma d'intégration fiscale progressive décidé par le conseil municipal.

TAUX COMMUNAUX 2019 COMMUNE LA PLAGNE TARENTEISE

TAXES	TAUX 2019
Taxe d'habitation	13,65 %
Taxe foncière (bâti)	14,44 %
Taxe foncière (non bâti)	143,48 %
Contribution foncière des entreprises	29,45 %

(Votants : 43, pour : 43)

Vote du Budget Général 2019

Le conseil municipal approuve le budget Général 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 20 953 260,00 euros en fonctionnement 17 526 600,00 euros en investissement. (Votants : 43, pour : 36, contre : 5 Charles Bouzon par pouvoir, Richard Broche, Isabelle Girod Gedda + pouvoir Sylvie Emprin, Joël Ougier Simonin, abstention : 2 René Luiset, Evelyne Faggianelli par pouvoir)

Vote du Budget Eau 2019

Le conseil municipal approuve le Budget Eau 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 676 290,00 euros en fonctionnement 1 064 500,00 euros en investissement. (Votants 43, pour : 43)

Vote du Budget Assainissement 2019

Le conseil municipal approuve le Budget Assainissement 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 454 360,00 euros en fonctionnement 1 502 600,00 euros en investissement. (Votants 43, pour : 43)

Vote du Budget Annexe Parkings 2019

Le conseil municipal approuve le Budget Parkings 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 437 000,00 euros en fonctionnement 329 110,00 euros en investissement. (Votants 43, pour : 43)

Vote du Budget Annexe Cinémas 2019

Le conseil municipal approuve le Budget Cinémas 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 209 000,00 euros en fonctionnement 37 000,00 euros en investissement. (Votants 43, pour : 43)

Vote du Budget Annexe Biens du Revers 2019

Le conseil municipal approuve le Budget Biens du Revers 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 23 000,00 euros en fonctionnement 33 000,00 euros en investissement. (Votants 43, pour : 43)

Vote du Budget Annexe de la régie de transports 2019

Le conseil municipal approuve le Budget de la régie de transports 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 987 640,00 euros en fonctionnement 24 200,00 euros en investissement. (Votants 43, pour : 41, abstention : 2, Isabelle Girod Gedda et Maryse Buthod)

Approbation d'une Avance du budget général au budget annexe du Lotissement de Montchavin

Afin de permettre d'engager les travaux de viabilisation du Lotissement de Montchavin, le conseil municipal vote l'avance du budget général au budget annexe du Lotissement de Montchavin pour 762 000 euros. (Votants 43, pour : 43)

Vote du Budget Annexe du Lotissement de Montchavin 2019

Le conseil municipal approuve le Budget Lotissement de Montchavin 2019 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 810 405,20 euros en fonctionnement 810 400,20 euros en investissement. (Votants 43, pour : 43)

Demande de révision du montant de l'indemnité de conseil au receveur

Le conseil municipal décide de rapporter la délibération 2019-023 du 04/02/2019 ayant attribué l'indemnité de conseil au receveur pour l'exercice 2018 au taux maximum de 100%, soit un montant de 3 103.06€ net et d'attribuer l'indemnité de conseil au receveur pour l'exercice 2018 au taux de 0 %, soit un montant de 0 euros (zéro) net compte tenu que ce dernier n'a apporté aucune aide technique, ni conseil ou prestations spécifiques à la commune de La Plagne Tarentaise justifiant l'attribution d'une quelconque indemnité par la collectivité. (Votants : 43, pour : 31, abstentions : 12 Séverine Brun, Véronique Gensac, Fabienne Astier + pouvoir Raphaël Ougier, Gérard Montillet, Roger Poussin, Roland Richermoz, René Luiset + pouvoir Charles Bouzon, Patrice Merel + pouvoir Jérémy Bornand, Jean Luc Boch)

Attribution d'une subvention à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre par la Commune de LA PLAGNE TARENTEISE et approbation de la convention correspondante

Considérant le rôle important joué par les galeries marchandes dans le cadre de l'animation de la station de Plagne Centre et les retombées induites pour la station, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre pour 2019 et autorise monsieur le maire à signer la convention correspondante. (Votants : 43, pour : 43)

Attribution d'une subvention à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Bellecôte par la Commune de LA PLAGNE TARENTEISE et approbation de la convention correspondante

Considérant le rôle important joué par les galeries marchandes dans le cadre de l'animation de la station de Plagne Bellecôte et les retombées induites pour la station, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre pour 2018 et autorise monsieur le maire à signer la convention correspondante. (Votants : 43, pour : 41, Contre : 2 : Martine Hoën, Daniel Servajean)

Attribution d'une subvention à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Belle Plagne par la Commune de LA PLAGNE TARENTEISE et approbation de la convention correspondante

Mme Patricia Bérard, ne prenant pas part au vote, quitte la salle.

Considérant le rôle important joué par les galeries marchandes dans le cadre de l'animation de la station de Belle Plagne et les retombées induites pour la station, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'Union Syndicale des Copropriétaires et Propriétaires de Plagne Centre pour 2018 et autorise monsieur le maire à signer la convention correspondante. (Votants : 42, pour : 42)

Attribution d'une subvention à l'Office du Tourisme de la Grande Plagne pour 2019 pour la gestion et l'animation des salles et approbation de la convention d'objectifs et de moyens correspondante

Madame Patricia Bérard et monsieur Pierre Gonthier, ne prenant pas part au vote, quittent la salle. Le pouvoir de Chantal Bertrand n'est donc pas pris en compte.

Monsieur le maire rappelle que la commune déléguée de Macot la Plagne a souhaité confier, à l'office du tourisme de La Grande Plagne, la gestion et l'animation des salles de : Plagne Centre (Salle omnisports Pierre Leroux et sa salle de réunion, salle hors sacs), Belle Plagne (salle des congrès), Bellecôte (salle polyvalente), Cinéma de Plagne Centre (volet animations et réunions nécessitant une assistance technique), ouverture et fermeture au public de l'espace Pierra Menta (Maison du Patrimoine) aux horaires du bureau d'accueil de l'Office de tourisme. Le conseil municipal valide ainsi la somme de 140 000 euros pour 2019 à allouer à l'office de Tourisme de La Grande Plagne et correspondant aux charges de gestion et d'animation de ces salles et autorise monsieur le maire à signer la convention correspondante. (Votants : 40, pour : 40)

Madame Patricia Bérard et monsieur Pierre Gonthier réintègrent la séance.

Modifications statutaires du SDES

Après que monsieur le maire ait rappelé que le domaine de l'énergie connaît de nombreuses évolutions et que les statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) doivent être adaptés en permanence, pour les mettre en concordance avec les évolutions législatives et réglementaires, et également pour préparer l'avenir en termes de compétences que celui-ci pourrait assumer, le conseil municipal approuve les modifications statutaires du SDES telles qu'elles lui sont proposées. (Votants : 43, pour : 43)

Protocole d'accord transactionnel entre la Commune déléguée de Bellentre, Commune de La Plagne Tarentaise, et la SCI Neige et Soleil

Monsieur Jean Luc Boch, ne prenant pas part au vote, quitte la salle.

Après que monsieur Anthony Favre ait rappelé le litige existant entre la commune déléguée de Bellentre, commune de La Plagne Tarentaise et la SCI Neige et Soleil, le conseil municipal autorise monsieur Anthony FAVRE, maire de la commune déléguée de Bellentre, commune de La Plagne Tarentaise à signer le protocole d'accord transactionnel à passer avec la SCI Neige et Soleil afin de mettre amiablement un terme à ce litige. (Votants : 42, pour : 42)

Monsieur Jean Luc Boch réintègre la séance.

Transformation d'un poste de brigadier-chef principal en un poste de gardien-brigadier de police municipale à temps complet

Le conseil municipal décide la fermeture d'un poste de brigadier-chef principal à temps plein au 1er avril 2019 et l'ouverture d'un poste de gardien-brigadier de police municipale à temps plein en date du 1er avril 2019 suite à la mutation d'un agent qui occupait un poste au grade de brigadier-chef principal à temps plein. (Votants : 43, pour : 43)

Autorisation au maire à signer une convention de stage avec l'université Savoie Mont Blanc

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer une convention de stage avec l'université Savoie Mont Blanc pour l'arrivée d'un stagiaire au service urbanisme du 11 mars au 2 août 2019 inclus et accepte le versement d'une gratification selon les montants réglementaires en vigueur. (Votants : 43, pour : 43)

Approbation du tableau des emplois

Le conseil municipal approuve le tableau des emplois 2019 pour la commune de La Plagne Tarentaise. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 3 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 3 « Charpente Couverture - montant initial : 26 838,67 € HT » du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 42 043,28 € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 8 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 8 « Menuiseries extérieures montant initial : 46 000,00 € HT » du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 4 785,33 € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 11 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 11 « Cloisons Doublage montant initial : 140 246,81 € » du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 8 381,24 € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 12 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 12 « Faux Plafonds - montant initial : 85 723,91 € » du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 5 148 ,10 € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 13 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 13 « Peinture - montant initial : 38 510,62 € » du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 2 869,80 € € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 15 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 15 « Electricité Chauffage - montant initial : 258 000,00 € HT» du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 35 640,95 € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant n°2 Lot 18 Marché Bains de Belle Plagne

Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 du lot 18 « Saunas Hammams - montant initial : 92 940,00 € HT» du marché « bains de Belle Plagne » relatif aux travaux supplémentaires réalisés pour un montant de 22 859,00 € HT. (Votants : 43, pour : 43)

Demande de subventions pour la création d'un skate Park

Après que monsieur le maire ait rappelé le projet de création d'un skate park sur la commune de La Plagne Tarentaise, le conseil municipal décide de solliciter le conseil départemental et le conseil régional pour une aide la plus élevée possible. (Votants : 43, pour : 43)

Demande d'une aide pour la création d'un giratoire à l'entrée de la station de Montchavin-La Plagne

Après que monsieur le maire ait rappelé le projet de création d'un giratoire à l'entrée de la station de Montchavin La Plagne, le conseil municipal décide de solliciter l'Etat (DTER) et le conseil départemental pour une aide la plus élevée possible. (Votants : 43, pour : 43)

Déclassement du domaine public puis institution de servitude de passage et de tréfonds sur une parcelle communale au profit de la parcelle 093 ZT 526 – Commune déléguée de la Côte d'Aime lieu-dit Pré Berard

Afin de permettre l'accès à la parcelle 093 ZT 526 située sur la commune déléguée de La Côte d'Aime et ainsi de l'ouvrir à l'urbanisation, le conseil municipal prononce le déclassement du domaine public de l'emprise de la servitude et son accotement soit 218m² et autorise monsieur le maire à signer la servitude de passage et la servitude de tréfonds de 155m² au profit de la parcelle cadastrée 093 section ZT 526. (Votants : 43, pour : 43)

Mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 4 du PLU de la commune déléguée de Macot la Plagne

Concernant le dossier de modification simplifiée n°4 du PLU de la commune déléguée de Macot La Plagne, le conseil municipal décide de mettre à disposition pendant une durée d'un mois du 01 avril 2019 au 02 mai 2019 le dossier de modification simplifiée. Pendant ce délai, le dossier sera consultable au siège de la mairie de La Plagne Tarentaise (chef-lieu Macot) aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune <https://www.laplagne-tarentaise.fr/urbanisme/enquete-publique/>. (Votants : 43, pour : 43)

Annule la délibération n°2007-33 portant création de la ZAC de la Fontaine

Le conseil municipal annule la délibération n°2007-33 portant création de la ZAC de la Fontaine, ce projet n'ayant pu être mis en œuvre compte tenu des modifications majeures de la réglementation, des documents de planification d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territorial-SCOT et Plan Local d'Urbanisme-PLU), du périmètre et de programmation. (Votants : 43, pour : 43)

Acquisition de la parcelle 305 D n°343 sur la commune déléguée de Valezan

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer l'acquisition de la parcelle cadastrée 305 section D n°343 située sur la commune déléguée de Valezan au prix de 9 240€. . (Votants : 43, pour : 43)

Acquisition de la parcelle 093 section YE n°397 sur la commune déléguée de la Côte d'Aime Lieu-dit Le Villard

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer l'acquisition de la parcelle cadastrée 093 section YE n°397 située sur la commune déléguée de La Côte d'Aime au prix de 76 000€. (Votants : 43, pour : 43)

Avenant au bail à construction signé avec la SCI GVPL Parcelle 038 section AC 52 et AC 53-commune déléguée de Bellentre

Madame Patricia Marchand Maillet, ne prenant pas part au vote, quitte la salle. Le pouvoir d'Anthony Tresallet, n'est donc pas pris en compte.

Monsieur le maire rappelle la signature du bail à construction entre la commune et la SCI GVPL sur les parcelles cadastrée 038 section AC 52 et AC 53 et le futur projet touristique porté par MM. Yoann et Brice Emprin sur des parcelles avoisinantes. La réalisation de ce futur projet est conditionnée à l'obtention d'un accès empiétant sur la parcelle cadastrée 038 section AC n°53 mis à bail auprès de la SCI GVPL. Le conseil municipal autorise ainsi la constitution d'une servitude de cour commune entre le bien restant soumis à bail à construction et les parcelles devant être acquises par les consorts Emprin et autorise monsieur le maire à signer un avenant au bail à construction entre la commune et la SCI GVPL. (Votants : 41, pour : 41)

Vente de la parcelle 038 section AC n°252 pour un projet touristique sur la commune déléguée de Bellentre-les Coches

Madame Patricia Marchand Maillet, ne prenant pas part au vote, quitte la salle. Le pouvoir d'Anthony Tresallet, n'est donc pas pris en compte.

Le conseil municipal approuve la cession d'une partie de la parcelle 038 section AC 252 (54 m²) située aux Coches, commune déléguée de Bellentre, au prix de 6 708€ HT soit environ 124.22€ HT/m² pour la réalisation d'un projet touristique. (Votants : 41, pour : 41)

Vente de la parcelle 038 section AC n°253 pour un projet touristique sur la commune déléguée de Bellentre-les Coches

Madame Patricia Marchand Maillet, ne prenant pas part au vote, quitte la salle. Le pouvoir d'Anthony Tresallet, n'est donc pas pris en compte.

Le conseil municipal approuve la cession d'une partie de la parcelle 038 section AC n°253 (107m²) située aux Coches, commune déléguée de Bellentre, au prix de 13 292€ HT soit environ 124.22€ HT/m² pour la réalisation d'un projet touristique. (Votants : 41, pour : 41)

Madame Patricia Marchand Maillet réintègre la séance.

Hameau Les Moulins, commune déléguée de La Côte D'Aime : signature servitude de tréfonds relative au passage réseau d'assainissement – Parcelles cadastrées 093 section ZM n° 261-144-148-143-145

Après que monsieur le maire ait rappelé le projet de la commune déléguée de La Côte d'Aime de raccorder le hameau des Moulins au réseau d'assainissement, le conseil municipal autorise monsieur le 1^{er} adjoint à signer les servitudes de tréfonds relative au passage d'un réseau d'assainissement dans les parcelles cadastrées suivantes : 093 section ZM n° 261 (Lieu-dit Moulins), 093 section ZM n° 144 (lieu-dit Bordet), 093 section ZM n° 148 (lieu-dit Bordet), 093 section ZM n° 143 (lieu-dit Bordet), 093 section ZM n° 145 (lieu-dit Bordet). (Votants : 43, pour : 43)

QUESTIONS DIVERSES

Souscription d'une ligne budgétaire à la demande de la trésorière

Monsieur le maire rappelle qu'à la demande de la trésorière, la collectivité a souscrit en urgence une ligne de trésorerie, de 250 000 euros pour financer les dépenses du Budget Annexe de la régie de transport, alors même que la commune sur ses différents budgets disposait de 5 M€ de trésorerie disponible (dont 3.5 sur le budget général). La trésorière a cependant refusé de consentir une avance temporaire de trésorerie, exigeant une délibération. Afin de payer notamment les salaires qui menaçaient d'être bloqués, une ligne de trésorerie a donc été souscrite, pour un coût estimé à 1 500 euros. Monsieur le maire présente tous les documents relatifs à cette obligation imposée par la trésorière.

Information dans le cadre des délégations du maire : signature des marchés (liste des MAPA)

Dans le cadre de la mise en œuvre des délégations de pouvoirs accordées au maire lors de la séance du 07 janvier 2016, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2122-22 et L. 2122-23), monsieur le maire rend compte des décisions qu'il a prises depuis la dernière réunion du conseil municipal.